



Le Président du Conseil d'Administration du
Service Départemental d'Incendie et de
Secours du JURA,

A 2020- 1496

Objet : Composition du Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail du Service Départemental d'Incendie et de Secours du Jura

Vu le code général des collectivités territoriales (CGCT) et notamment ses articles L 1424-1 à L 1424-68, R 1424-1 à R 1424-55 ;

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires ;

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale ;

Vu le décret n° 85-565 du 30 mai 1985 modifié, relatif aux Comités Techniques Paritaires des collectivités territoriales et de leurs établissements publics ;

Vu le décret n° 85-603 du 10 juin 1985 modifié, relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la médecine professionnelle et préventive dans la fonction publique territoriale ;

Vu l'arrêté n° 2019-8' du 6 janvier 2019 portant composition du Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail du SDIS du Jura ;

Vu la délibération du CASDIS n° C2020-32 du 13 novembre 2020 relative à la présidence du Conseil d'Administration, à la composition et l'élection du Bureau ;

Vu la délibération du CASDIS n° C2020-33 du 13 novembre 2020 relative aux commissions et comités concourant au fonctionnement du SDIS ;

ARRETE

Article 1^{er} : La composition du Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail du SDIS du Jura est la suivante :

REPRÉSENTANTS DE L'ADMINISTRATION

TITULAIRES	SUPPLÉANTS
<p><u>Président</u> Le président de la Commission du personnel, Deuxième Vice-Président Christian BUCHOT</p>	<p>Cyrille BRERO Françoise VESPA Danielle BRULEBOIS Christine RIOTTE Le Directeur Départemental Adjoint</p>
Chantal TORCK	
Céline TROSSAT	
Stéphane LAMBERGER	
Le Directeur Départemental	

REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL

TITULAIRES	SUPLÉANTS
Lieutenant Sylvain FENIET	Lieutenant Fabien VINCENT
Sergent-chef Ferjeux BUNOD	Adjudant-chef Franck RIGAUD
Mireille VALLET	Marie-Noëlle PROST
Adjudant Raphaël CART-LAMY	Lieutenant Olivier GRILLOT
Frédérique POICHOT	Valérie BOUBE-MARINESQUE

REPRÉSENTANT DES SAPEURS-POMPIERS VOLONTAIRES

Caporal-chef Jean-Paul JAVOUREZ

MEMBRES DE DROIT

Docteur Annabelle CARRON, représentante du SSSM

Madame Evelyne PEPIN, médecin du travail du SDIS du Jura

AUTRES ACTEURS EN MATIERE D'HYGIENE ET SECURITE

Madame Rose-Aline GUILLOT, assistante de prévention, chargée des risques psycho-sociaux

Sergent-chef Matthieu PERNOT, assistant de prévention, chargé des risques routiers

Article 2 : L'arrêté n°2019-8' du 6 janvier 2019, susvisé est en conséquence abrogé.

Article 3 : Conformément à l'article R 421-1 du code de justice administrative, le Tribunal Administratif de BESANCON peut être saisi par voie de recours contre la présente décision dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Article 4 : Monsieur le Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs du SDIS du Jura.

Fait à MONTMOROT, le 27 NOV. 2020

Président
Clement PERNOT
Service Départemental d'Incendie et de Secours
DEPARTEMENT du JURA

Service Départemental d'Incendie et de Secours du JURA (S.D.I.S)

846 Ancienne Route de Bletterans – BP 20

39570 MONTMOROT

Tél : 03 84 87 08 18 - Fax : 03 84 24 83 83 - www.jurapompier.fr